

Procès verbal du Conseil d'Etablissement du 28 janvier 2021

Présents (voir feuille d'émargement)

secrétaires de séance : Stéphanie Rochatte, Caroline Manein

- L'**ordre du jour** est adopté.
- **Approbation du procès verbal du conseil d'Etablissement** réuni le 26 novembre 2020.

Mme Osseni s'étonne que le CA de l'APE ne soit pas représenté dans les instances, M. le proviseur indique que statutairement le CA ne peut siéger au Conseil de discipline mais qu'il sera invité, en particulier au CHSCT.

Les représentants du personnel signalent deux erreurs orthographiques à corriger.

- **Situation sanitaire de l'EFE Montaigne**

COVID 19. Le mois de janvier était redouté : nous nous attendions, au retour des congés de fin d'année, à voir augmenter le taux de contamination.

Dès le 7 janvier, il y a eu en effet de nouveaux cas chaque jour (1 ou 2, voire 3). Au 28 janvier 2021, l'EFE compte 41 cas d'élèves/personnels, dont certains (pour les 10 premiers) sont sortis de leur période d'isolement. Parmi les 41 cas, on compte une majorité d'élèves, la plupart contaminés sur le territoire béninois.

Rappel de la démarche adoptée : il s'agit de tester le plus rapidement possible les classes dans lesquels un cas positif est déclaré. Cette politique est déterminée avec les autorités sanitaires et le Dr Adjahi, médecin conseil à l'ambassade de France.

Aménagement de notre protocole depuis mercredi 20/01/2021 : dès lors qu'il y a un cas positif dans une famille, l'élève ou le personnel contact, même négatif, doit s'isoler 7 jours à son domicile.

La directrice départementale de la santé ainsi que le Ministère béninois de la santé, avec l'ambassade de France, ont souhaité que soit réalisée une « photographie » de l'EFE Montaigne, en testant tous les élèves et personnels qui n'avaient pas été testés depuis le 18 janvier : mardi 26/01/2021 110 adultes et 880 élèves ont été testés. Il manque encore les résultats des derniers tests, mais on compte 5 tests positifs pour 740 testés.

L'EFE Montaigne n'est pas destinataire des résultats des tests : le centre de dépistage contacte directement les gens testés positifs : à eux ensuite d'en aviser l'établissement.

Mme Manein demande si les activités extra-scolaires suspendues pendant cette campagne de tests pourraient reprendre. La réponse est positive, si tant est que les résultats des tests manquants sont également positifs (AS et ASC).

E. Migan demande qu'on réexplique les mesures à prendre lorsque l'on est cas contact. M. Emard-Lacroix reprend en distinguant cas contact à risque dans le cadre privé et familial et cas contact protégé au sein de l'EFE (avec port du masque).

M. Roy indique, pour information, un calcul : 5 cas pour 740 correspondent à 0,68%, soit 680 cas pour 100000 personnes, le taux de prévalence en France étant de 0,25%, soit 25 cas pour 100000 personnes). Il s'agit de ne pas être excessivement optimiste.

- **Allègement des épreuves de baccalauréat**

M. le proviseur informe les membres du CE de la décision de M. Blanquer d'annuler les épreuves de Spécialités de terminale prévues en mars 2021 et d'alléger les listes de textes pour l'EAF en 1ère.

M. Roy donne des explications supplémentaires à propos de l'intérêt d'organiser un bac blanc en particulier en Spécialités, même si les épreuves prévues en mars sont annulées. Ce bac blanc permettra de pallier un déficit d'évaluation des Spécialités avec le dispositif des DST du samedi matin, par ailleurs, les notes de cet examen blanc seront intégrées au contrôle continu (en particulier pour Parcours Sup) et le fait d'avoir pu passer des épreuves sera valorisé dans le dossier des élèves (ce qui n'est pas le cas de beaucoup de lycéens de terminale dans le monde).

*** Transformation du poste de résident EPS en HG.**

M. Emard-Lacroix rappelle la situation : transformation du poste EEMCP2 EPS qui est supprimé en poste de Résident actée par le CE, enregistrée par l'AEFE. En revanche, le CE a également voté en juin 2020 le transfert de ce support Résident à l'Histoire-géographie. Cette décision n'a pas été enregistrée par l'AEFE, celle-ci demande un nouveau vote pour que le poste résident HG soit bien validé au prochain CT (comité technique) du 11 février. L'EFE Montaigne a davantage besoin de recruter un enseignant résident en HG qu'en EPS.

Les personnels représentant les enseignants expriment alors leur inquiétude concernant la collègue recrutée cette année en HG contrat local. A priori, son poste n'est pas menacé.

Par ailleurs, la crainte de ne recevoir aucune candidature est réelle du fait que le poste d'HG n'apparaisse pas sur le site de l'AEFE. A ce jour, en effet, aucune candidature en HG n'est parvenue à l'EFE Montaigne. M. Emard-Lacroix indique par ailleurs une baisse générale des candidatures au niveau mondial, tant la situation sanitaire est complexe.

La transformation est soumise au vote (14 votants) :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0.

• Calendrier scolaire 2021-22

Le calendrier est présenté, en expliquant l'absence de zonage.

S. Rochatte demande pourquoi les vacances d'octobre ne sont pas alignées sur la France : il s'agit d'une erreur. Les vacances auront lieu du 22 octobre au 8 novembre 2021.

Les représentants des Parents d'élèves demandent, au vu des dates des vacances de décembre (reprise le 3 janvier 2021) si on ne pourrait pas décaler lesdites vacances d'une 1/2 semaine. Le problème qui se poserait serait celui de l'absentéisme des familles qui voyagent pour les fêtes. Différents points de vue sont exprimés mais le CE tend vers un consensus pour ne pas modifier les desdites vacances pour une minorité de gens qui de toute façon risque de ne pas les respecter.

Proposition des personnels enseignants : le décalage des vacances de Toussaint d'une semaine fait « récupérer » un jour férié (1/11), celui-ci pourrait être placé le 27 mai. La proposition convient à tous.

Vote du calendrier avec les deux modifications mentionnées ci-dessus (14 votants) :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 1

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.